

Nom et prénom :	_____	Niveau de plongée :	_____
Date de naissance :	_____	Nombre total de plongées :	_____
Nationalité : FR / autre...	_____	Date de la dernière plongée :	_____
Email :	_____	Personne et n° à prévenir si besoin :	_____

## ATTESTATION DE CONDITION PHYSIQUE DU PLONGEUR

Vous êtes invité à remplir le questionnaire ci-dessous qui indiquera la conduite à tenir préalable à la pratique de la plongée subaquatique.

Répondez aux 12 questions suivantes par OUI ou par NON.

**Depuis votre dernière visite médicale de non contre-indication à la plongée subaquatique ou durant les 12 derniers mois :**

	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
2) Avez-vous éprouvé une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise, à l'effort ou après l'effort?		
3) Avez-vous présenté un épisode de respiration sifflante?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Après la survenue d'un problème osseux, articulaire ou musculaire, conservez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur ?		
6) Avez-vous repris la plongée subaquatique après un arrêt d'au moins 4 semaines pour des raisons de santé sans avoir consulté un médecin ?		
7) Avez-vous interrompu actuellement la plongée subaquatique pour des raisons de santé ?		
8) Avez-vous été opéré ?		
9) Avez-vous débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception)?		
10) Souffrez-vous d'antécédents ou de problèmes médicaux physiques ou psychologiques susceptibles de présenter à votre connaissance des contre-indications à la pratique de la plongée ?		
11) Avez-vous eu un accident de dé-saturation ?		
12) Avez-vous effectué une ou plusieurs séances dans un caisson hyperbare suite à un incident ou accident de plongée ?		

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions:

Vous devez consulter un médecin avec ce questionnaire, et lui demander un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez pratiquer la plongée subaquatique, en présentant la déclaration d'aptitude à la pratique de la plongée subaquatique ci-après :

### DÉCLARATION D'APTITUDE À LA PRATIQUE DE LA PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Après avoir rempli le questionnaire, je me déclare apte à la pratique de la plongée subaquatique.

Fait le

Signature